ENTREPRISES
ATLANTIQUE
VENDÉE

ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien

Ensemble des prix de nos produits et services en vigueur au 1er janvier 2024

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable.

Prix public ne pouvant dépasser les montants indiqués hors variation de TVA.

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros P.4

Banque à distance P.5

Moyens et opérations de paiement P.6

Irrégularités et incidents P.12

Financements bancaires P.13

Épargne, titres et placements financiers P.16

Opérations à l'international P.17

Ingénierie sociale P.21

Dates de valeur P.23

Résoudre un litige P.25

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base [1] : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Commission de tenue de compte standard	28,50 €/MOIS
Commission de tenue de compte intermédiaire [2]	55,00 €/MOIS
Commission de tenue de compte particulière [3]	À PARTIR DE 55,00 € /MOIS
Commission de mouvements [4]	0,087 % À 0,20 % (MINI. 12,00 €/MOIS)
Commission du plus fort découvert	0,08% À 0,15% DU PLUS FORT DÉCOUVERT DE CHAQUE MOIS (PRÉLÈVEMENT TRIMESTRIEL)
Frais de gestion de compte inactif [5]	30,00 €/AN
Commission d'actualisation (du dossier juridique, économique, comptable et des lignes de trésorerie) [6]	180,00 € HT/SIREN /AN (MAXI. 925,00 €)
Attestation au commissaire aux comptes	155,00 € HT/SIREN
Attestation diverses	17,00 € HT/ATTESTATION
Facturation pour recherche de bénéficiaires effectifs	53,00 €/BÉNÉFICIAIRE
Échelle d'intérêts	22,00 €/TRIMESTRE
Fusion des nombres	49,00 €/TRIMESTRE
Centralisation de recette	NOUS CONSULTER
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER
Centralisation d'information	NOUS CONSULTER
Frais de recherche de documents [7] :	
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexe (de 2 à 4 pages)	12,42 € HT/PAGE
• Complexe (5 pages et plus)	SUR DEVIS (MAXI. 417,67 € HT)
Relevé annuel des frais bancaires	GRATUIT
Frais d'envoi de courrier en recommandé	6,45 €

[1] Services bancaires de base : ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

[2] Dont relevé journalier, relevé de quinzaine, échelle d'intérêts, attestation au commissaire aux comptes.

[3] En fonction de services personnalisés.

[4] Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

[5] Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

[6] En cas de structures appartenant à un même groupe, 180,00 € HT/SIREN avec un plafond de 925,00 € HT/an.

[7] Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.

Relevés de compte

Périodicité	Papier	E-relevé (Électronique)
Mensuelle [1]	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine [1] (2 par mois)	1,10 €/RELEVÉ	GRATUIT
Décade [1] (3 par mois)	1,10 €/RELEVÉ	GRATUIT
Tous les jours ouvrés [1]	1,10 €/RELEVÉ	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	14,90 €/RELEVÉ	14,90 €/RELEVÉ

Coffre-fort

Frais de location de coffre-fort

	Tarif annuel/coffre	Valeur déposée maxi
catégorie 1 (taille petit/moyen)		
- Niveau assurance 1	76,67 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	100,83 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	262,50 € HT	152 500 €
catégorie 2 (taille grand/très grand)		
- Niveau assurance 1	125,83 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	170,00 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	370,83 € HT	152 500 €
catégorie 3 (taille spéciale/tableau)		
- Niveau assurance 1	273,83 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	296,67 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	475,00 € HT	152 500 €

Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Au 09 693 693 10	COÛT D'UN APPEL LOCAL, SELON OPÉRATEUR

Services par SMS

Authentification forte par SMS	GRATUIT

Gestion du compte à distance par Internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel [2]

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation et gestion des effets, ordres de bourses)	8,10 €/MOIS
CAEL Entreprise (CAEL Pro Rib Titres + tableau de bord de gestion)	9,00 €/MOIS
Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne)	GRATUIT

Services d'échanges de données informatisées [3]

EDIWEB [3] Saisie, transmission et validation du fichier d'ordre (sens Client-banque)	14,90 €/MOIS
Droit d'accés, mise à disposition du relevé journalier d'opération, saisie, transmission et validation de fichier d'ordre (France et international)	19,00 €/MOIS

[1] Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.
[2] Hors coûts de traitement d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
[3] Validation des fichiers d'ordre nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKey, Mon certificat RGS, Ma signature EDI…). Hors coûts de traitement des opérations.

EBICS
Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations

EBICS T	FORFAIT MENSUEL 44,00 €
EBICS TS	FORFAIT MENSUEL 46,00 €

SwiftNet	116,00 €/MOIS
Service MT101	NOUS CONSULTER
Service MT940	NOUS CONSULTER

Certificats électroniques [1]

Mon Certificat RGS** CERTEUROPE	237,00 € HT /POUR 3 ANS
Swift 3SKey (service de signature électronique) "Swift Secure Signature Key", par token USB NG Pro	96,00 €/TOKEN POUR 3 ANS (MINI. 2 TOKENS)
Signature performance [2]	2,75 €/MOIS
Ma Signature EDI Premium sur mobile [3]	3,35 €/MOIS

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN	1,20 €/MOIS

Autre service

TRACÉO (portail de suivi des émissions de SCT, SDD et LCR)	NOUS CONSULTER

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	NOUS CONSULTER
Coffre connecté	NOUS CONSULTER
Change manuel : achat et vente de billets de banque	4 % (MINI. 5,20 € MAXI. 29,40 €)

Chèques

Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	8,30 €
• en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT

[1] Les certificats permettent de signer électroniquement les opérations télé-transmises via EDI.
[2] L'utilisation du certificat Signature Performance requiert un abonnement EDI WEB.
[3] Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse Régionale, un abonnement EDI et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature Premium.

Télécollecte chèque(s)	NOUS CONSULTER
Frais d'émission d'un chèque de banque [1]	11,55 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,50 €/CHÈQUE
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	16,50 €/CHÉQUIER
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu (3 par page) **:**	
• simple (1 page)	GRATUIT
• complexe (de 2 à 4 pages)	12,42 € HT
• complexe (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Chèque(s) émis	GRATUIT

Monétique

Les cartes bancaires

Carte « Businesscard Mastercard » :	
• à débit immédiat	53,55 €/AN
• à débit différé	53,55 €/AN
Carte « Businesscard Executive Mastercard » :	
• à débit immédiat	127,60 €/AN
• à débit différé	127,60 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte :	
• en agence	GRATUIT
• à domicile par pli simple	GRATUIT
• à domicile par pli recommandé AR	8,30 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	10,70 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration, perte ou vol)	GRATUIT
Frais pour déclaration à la banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,75 €

Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription de plusieurs cartes de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre Conseiller.

[1] Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte : • par la banque • par le titulaire • par l'entreprise	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro [1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte BusinessCard Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 5e retrait/mois civil
Carte Businesscard Executive Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) **:**	
• frais fixes	3,55 €/OPÉRATION
• frais variables	2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
+ frais de conversion monétaire [2]	
Montant minimum des frais	7,00 €
Autres retraits d'espèces par carte [3] :	
• frais fixes	3,55 €/OPÉRATION
• frais variables	2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
+ frais de change éventuels	
Montant minimum des frais	7,00 €

Paiement par carte

Paiement par carte en euro [1] dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **:**	
• frais fixes	GRATUIT
• frais variables	GRATUIT
+ frais de conversion monétaire [2]	
Autres paiements par carte [3] :	
• frais fixes	0,24 € /OPÉRATION
• frais variables	2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
+ frais de change éventuels	

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	NOUS CONSULTER
Commission sur chiffre d'affaires : • en proximité • à distance • option Profession Libérale de Santé (Santeffi)	NOUS CONSULTER

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021).

[2] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-av.fr/frais-de-conversion-monetaire.

[3] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.

Relevé des commissions cartes

• envoi relevé hebdomadaire • envoi relevé mensuel détaillé (selon règlementation IFR*) • envoi relevé annuel	GRATUIT

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Équipements monétiques de proximité

Up2pay Mobile [1] **Up2pay Caisse Digitale** [2] **Up2pay Fidélité** [3]	NOUS CONSULTER
TPE Fixe IP ADSL **TPE Portable IP ADSL** **TPE Portable GPRS**	NOUS CONSULTER
TPE Éditeur lecteur de chèques	EN FONCTION DU NIVEAU DE SERVICE ET DES OPTIONS RETENUES
Logiciels	NOUS CONSULTER
Frais de réparation et mise en service TPE	NOUS CONSULTER

Services de paiement à distance ou en ligne

AgoraPay [4] (offre de Marketplace)	NOUS CONSULTER
Up2pay par lien [5] (paiement à distance)	NOUS CONSULTER
Up2pay e-transactions [6] (solution de paiement en ligne) **:**	
• offre Access	
- Abonnement mensuel	17,00 € HT
- Coût par transaction du traitement monétique	0,15 €
- Commission carte sur flux	NOUS CONSULTER
• offre Premium	
- Abonnement mensuel	20,00 € HT
- Coût par transaction du traitement monétique	0,15 €
- Commission carte sur flux	NOUS CONSULTER
Frais d'impayés carte sur vente à distance	NOUS CONSULTER

Autres opérations carte

SOS CARTE (09 69 39 92 91)	COÛT D'UN APPEL LOCAL, SELON OPÉRATEUR

[1] Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM (Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Bleriot 35 172 Bruz Cedex, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236).

[2] Up2pay Caisse Digitale fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Up2pay Caisse Digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Caisse Digitale avec AVEM.

[3] Up2pay Fidélité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale, d'un contrat de service Up2pay Fidélité avec AVEM et un terminal de paiement compatible.

[4] offre de Marketplace du Crédit Agricole Payment Services (Crédit Agricole Payment Services (CAPS), Société anonyme au capital de 49.026.830 euros. Le siège social est situé 83, boulevard des Chênes – B.P. 48, 78042 Guyancourt cedex. Immatriculée au R.C.S de Versailles sous le numéro SIREN : 723 001 467 – Numéro individuel d'identification d'assujetti à la TVA : FR 23 723 001 467)»

[5] Up2pay par lien, Offre soumise à conditions nécessitant de détenir une convention de compte au Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes Up2Pay par lien.

[6] Up2pay e-transactions : Solution d'encaissement nécessitant de détenir un compte bancaire professionnel dans votre Caisse Régionale, et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes de paiement avec l'option de Services Up2pay e-Transactions. Les encaissements se font exclusivement en Euro.

Prélèvements SEPA [1] (SDD [2]) émis

Service SecurIBAN [3] (contrôle des coordonnées bancaires) **:**	
• frais de mise en service	30,00 € HT
• frais par demande de vérification	0,70 € HT
Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) **auprès de la Banque de France**	51,50 €
Domiciliation des prélèvements SEPA (hors B to B)	GRATUIT
Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement [3] :	
• par fichier transmis	GRATUIT
• traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,30 €
- par prélèvement SDD B to B	0,34 €
Abonnement pack prélèvement [4] SEPA :	
• pack prélèvement confort	1,40 €/MOIS
• pack prélèvement confort +	2,00 €/MOIS
Traitement des rejets :	
• impayé SEPA à la charge du remettant	15,95 €
• rejet technique	GRATUIT
• représentation automatique des impayés prélèvements CORE	NOUS CONSULTER
SEPAmail créancier	NOUS CONSULTER

Prélèvements SEPA [1] (SDD [2]) reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B	11,45 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE	
• mise en place, mise à jour, suppression	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Opposition sur prélèvement SEPA :	
• par Internet	GRATUIT
• en agence	GRATUIT
Rejet de prélèvement SEPA à la demande du client :	
• par Internet	GRATUIT
• en agence	GRATUIT

Virements SEPA [1] (SCT) émis

Opération libellée en euro à destination de la zone SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet [5]	Agence
Frais par virement occasionnel :		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,00 €
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,00 €
SCT Instant Payment (virement instantané)	1,00 €/OPÉRATION	

[1] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 24)
[2] Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
[3] Si Télétransmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.
[4] La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EDIWEB.
[5] Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL autre que CAEL pro base.

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet [1]	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent :		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,00 €
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,00 €
Frais par virement permanent :		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS) [2]	0,17 €
Réception d'un virement SEPA (SCT)	GRATUIT
Refacturation des frais facturés par les banques des bénéficiaires	MONTANT PRÉLEVÉ PAR LA BANQUE DU BÉNÉFICIAIRE
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	NOUS CONSULTER

Autres moyens de paiements

Facture Acceptée à Échéance (FAE)	NOUS CONSULTER
Virement de Trésorerie (compensé) **:**	
• papier	13,80 €
• télétransmis EBICS / EDIWEB [2]	5,35 €

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Support papier :	
• traitement par remise d'effet	3,90 €
• présentation à l'acceptation, par effet	7,25 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS) [2] **:**	
• traitement par remise d'effet	0,68 €
• présentation à l'acceptation, par effet	0,58 €
Support Crédit Agricole En Ligne [3] :	
• présentation à l'acceptation, par effet	0,89 €
Prorogation, réclamation, avis de sort	19,20 €
Changement de domiciliation	19,20 €
Commission d'incident, par effet	19,20 €

Décaissement

LCR BOR domicilié	GRATUIT

[1] Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL autre que CAEL pro base.
[2] Si Télétransmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.
[3] Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL Pro ou CAEL Entreprise.

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention [1] : • par opération	9,20 € (MAXI. 3/JOUR)
Agios sur découvert non autorisé	NOUS CONSULTER
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	15,42 € HT
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC , DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100,00 €

Chèque

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,70 €
En cas d'interdiction bancaire : • frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,45 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu commission d'intervention inclus) **:**	
• montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € (frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30,00 €/CHÈQUE
• montant du chèque supérieur à 50,00 € (frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	50,00 €/CHÈQUE
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	24,60 €/CHÈQUE
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT

Prélèvement

Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision [2] :	
• si l'opération est < 20 €	MAXI. MONTANT DU PRÉLÈVEMENT
• si l'opération est ≥ 20 €	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision	GRATUIT
Frais sur opération de recouvrement de créances : prélèvement retour impayé	16,00 €

[1] Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

[2] Les montants comprennent, s'il y a lieu, les commissions d'intervention.

Virement

Frais de non-exécution de virement (permanent ou occasionnel) **pour défaut de provision [1] :**	
• si l'opération est < 20€	GRATUIT
• si l'opération est ≥ 20€	20,00 €
Frais par virement rejeté par la Banque du bénéficiaire (raison réglementaire, compte clos…)	GRATUIT

Effet de commerce

Frais de rejet d'effet au paiement	29,50 €
Retour impayé LCR/BOR	19,45 €

Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place [2]	0,50 % (MINI. 132,00 €)
Commission de plus fort découvert [3]	DE 0,08 % À 0,15 %
Commission de confirmation	DE 0,70 % À 1,00 %
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Intérêts débiteurs en cas de dépassement	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place [2]	0,50 % (MINI. 132,00 €)
Intérêts d'escompte :	NOUS CONSULTER
• minimum par effet [4]	9,15 €

Affacturage [5]

Affacturage classique	NOUS CONSULTER
Affacturage Eurofactor Entreprise	NOUS CONSULTER
Affacturage confidentiel ligne à ligne	NOUS CONSULTER
Reverse factoring	NOUS CONSULTER
Rechargement de balance	NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme [2]	0,50 % (MINI. 132,00 €)
Commission de confirmation autre que découvert	0,50 % /AN (MINI. 12,00 €/TRIMESTRE)
Intérêts	NOUS CONSULTER

Cession de créance loi Dailly

Frais d'étude de dossier [2]	0,50 % (MINI. 132,00 €)
Frais par bordereau de remise de cession de créances	9,90 € /REMISE
Commission par facture cédée	23,70 €
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission par notification	23,70 €/CRÉANCE
Acceptation de créances	23,70 €/CRÉANCE
Impayés	32,30 €/CRÉANCE

[1] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.
[2] Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.
[3] Du plus fort découvert de chaque mois, prélèvement trimestriel plafonné à 50 % des intérêts débiteurs du trimestre. Dans la limite du plafond de taux règlementaire.
[4] Auxquels s'ajoutent les frais d'opérations LCR/BOR.
[5] Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Crédit Moyen Long Terme d'investissement

Frais d'étude de dossier Moyen Long Terme [1] :	
• contrat standard	1 % (MINI : 252,00 €)
• contrat personnalisé	1 % (MINI : 555,00 €)
Frais d'étude de dossier de crédit-bail mobilier [1] et immobilier	1 % (MINI : 155,00 €)
Frais d'étude de dossier expertise photovoltaïque	NOUS CONSULTER
Frais d'étude de dossier expertise méthanisation	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs…

Taux de commission	2,00 % DU MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Frais d'acte standard	37,00 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 115,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 190,00 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Garanties

Hypothèque, mandat ou promesse d'hypothéquer (hors frais notariés) **:**	
• mise en place	80,00 €
• mainlevée partielle ou totale	160,00 €
Engagement ou Ordre irrévocable de paiement	60,00 €
Gage sur véhicule :	
• mise en place	80,00 €
• mainlevée (par véhicule)	50,00 €
Warrant agricole Prêts ≤ 20800 € :	
• mise en place [2]	56,00 €
• mainlevée partielle ou totale [2]	36,00 €
Warrant agricole Prêts > 20800 € :	
• mise en place [2]	110,00 €
• mainlevée partielle ou totale [2]	90,00 €
Gage sur matériel ou sur stock (hors frais d'intervenant externe) **ou nantissement de parts sociales** (société civile ou commerciale) **ou nantissement de fonds de commerce :**	
• mise en place [2]	180,00 €
• mainlevée partielle ou totale [2]	160,00 €
Nantissement d'actions de société :	
• mise en place	80,00 €
• mainlevée partielle ou totale	60,00 €
Nantissement d'assurance vie ou de produit d'épargne ouvert au Crédit Agricole (PEP's / DAT / Compte-titres / PEA / SCPI…) **:**	
• mise en place	50,00 €
• mainlevée partielle ou totale	50,00 €

[1] Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie
[2] Frais de greffe compris

Nantissement d'assurance vie ou de produit d'épargne ouvert hors Crédit Agricole (PEP's / DAT / Compte-titres / PEA / SCPI...) **:** • mise en place • mainlevée partielle ou totale	 300,00 € 300,00 €
Blocage de compte courant d'associé (mise en place ou levée)	40,00 €
Cession ou délégation de créances (mise en place ou levée) **:** • financement ≤ 100 000 € • financement > 100 000 €	 23,70 € 150,00 €
Hypothèque aérienne : • mise en place • mainlevée partielle ou totale	 120,00 € 80,00 €
Hypothèque fluviale ou maritime (si crédit garanti supérieur à 10 millions d'euros, nous consulter) **:** • mise en place [1] • mainlevée partielle ou totale [1]	 180,00 € 160,00 €
Garanties prises pour compte commun (pool bancaire) **par le Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée** (par Banque) [2]	163,00 €

Autres frais

Modification sur financement réalisé : • simple (compte à débiter, date d'échéance, périodicité…) • complexe (changement d'entité juridique, garantie, durée, emprunteur, objet…)	 GRATUIT 108,00 € + 49,60 €/PRÊT SUPPL. (MAXI. 247,00 €)
Réaménagement de prêt Entreprises	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI 1 365,00 €)
Réédition de document ou duplicata (contrat de crédit, acte de garantie ou engagement par signature, attestation annuelle des intérêts....)	27,30 €
Réédition de tableau d'amortissement	GRATUIT
Édition de décompte de prêt	15,60 €/LIGNE (MAXI. 3 LIGNES)
Attestations diverses concernant le prêt	15,45 €/ATTESTATION
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution, par prêt)	GRATUIT
Demande de dérogation aux covenants hors syndication	0,15 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 545,00 €/SIREN)
Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	5,25 €/ÉCHÉANCE
Modification de prêt sans avenant suite à un mouvement d'associé	44,00 €/MOUVEMENT
Mise en place d'une pause d'échéance non contractuelle	54,50 €

[1] Frais de greffe compris
[2] Hors frais de garantie

Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Compte Excédent de Trésorerie	NOUS CONSULTER
Livret Trésorerie Entreprises	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme	NOUS CONSULTER
Mandat de gestion Actitrésorerie :	
• abonnement annuel	580,00 €
• frais sur plus-value	5,00 % SUR LES PLUS-VALUES RÉALISÉES À LA CLÔTURE DU BILAN COMPTABLE
Transfert total ou partiel de compte-titres dans un autre établissement	125,00 HT/COMPTE 31,25 € HT/LIGNE

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2025 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2024.

Les placements financiers : droits de garde

PAR AN, PAR COMPTE-TITRES		
	Valeurs du Groupe Crédit Agricole	Valeurs hors Groupe Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille [1]	0,25 %	0,42 %
Frais par ligne de titre coté [1]	GRATUIT	4,17 € HT

Montant des droits de garde (commission proportionnelle + frais par ligne) au minimum de 16,67 € HT et au maximum de 320,00 € HT

Opérations diverses sur titres

Souscription et vente de SICAV et FCP	NOUS CONSULTER
Ouverture d'un compte titres	GRATUIT
Frais par opération sur titre non coté	NOUS CONSULTER
Transfert total ou partiel de compte-titre dans un autre établissement	125,00 HT/COMPTE 31,25 € HT/LIGNE
Frais recherche sur titre simple (1 page)	16,50 €
Frais recherche sur titre complexe	SUR DEVIS

[1] Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire et de la Normandie sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devises

Frais de tenue de compte	28,50 €/MOIS
Commission de mouvements [1]	0,087 % À 0,20 % (MINI 12,00 €/MOIS)
Rémunération des comptes en devises	NOUS CONSULTER
Frais de tenue de compte inactif en devises	30,00 €/AN

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

• zone SEPA [2] • hors zone SEPA [2]	NOUS CONSULTER

Avance en devises

Frais de dossier	72,00 €

Change

Opération de couverture de change (hors commission de change) **:**	
• frais de dossier (achat ou vente à terme, Flexigain, Flexiterme et Option)	72,00 €
• commission de tirage Flexigain / Flexiterme	20,00 €
Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change	0,10 % (MINI. 18,10 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	NOUS CONSULTER

[1] Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.
[2] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 24).

Moyens de paiements - encaissement/export [1]

Virements reçus hors zone SEPA [2]	15,75 €/VIREMENT
Remise de chèques payables à l'étranger :	
• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	0,10 %
- mini.	25,20 €
- maxi.	115,50 €
• « crédit après encaissement » : % par chèque	0,10 %
- mini.	25,20 €
- maxi.	115,50 €
• frais d'impayé sur chèque remis	40,20 €
Effets :	
• commission d'encaissement : % par effet	0,15 %
- mini.	25,20 €/EFFET
- maxi.	115,50 €/EFFET
• commission d'acceptation	40,20 €
• frais d'impayé par effet remis	40,20 €

Crédit documentaire export [1]

Commission (sur le montant de l'opération) **ou forfait :**	
• notification	0,10 % (MINI. 120,00€)
• confirmation	NOUS CONSULTER
• levée de document	0,15 % (MINI. 150,00 €)
• modification (hors montant et durée)	0,10 % (MINI. 120,00€)
• modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• commision de transmission	79,00 €
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	95,00 €
• paiement du crédoc	NOUS CONSULTER
• frais de Swift	SELON DOSSIER (MINI. 21,00 €)
• frais de banque étrangère	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export [1]

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 50,00€ MAXI. 248,00 €)
Commission d'acceptation	40,20 €
Frais d'impayé par effet remis	40,20 €

Garantie bancaire reçue (à première demande et garantie "stand by")

Commission (sur le montant de l'opération) **ou forfait :**	
• notification, modification	0,10 % (MINI. 120,00€ MAXI. 250,00 €)
• mise en jeu	0,20 % (MINI. 168,00 €)
• mainlevée de garantie	42,00 €

[1] Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.
[2] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 24).

Moyens de paiement - paiement/import

Virements hors zone SEPA [1] :	
• en agence	0,10 % (MINI. 18,40 € MAXI. 94,50 €)
• par Internet ou par EDI	0,08 % (MINI. 14,70 € MAXI. 75,60 €)
+ option frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais « Our » (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	18,10 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	9,35 €
Émission de chèques à l'étranger	NOUS CONSULTER
Commission de paiement par effet :	0,15 %
• mini.	25,20 €/EFFET
• maxi.	115,50 €/EFFET
• commission d'acceptation	40,20 €

Crédit documentaire import

Commission (sur le montant de l'opération) **ou forfait :**	
• ouverture (augmentation/prorogation)	1,30 % L'AN (MINI. 120,00 €)
• frais de Swift (émission de crédits documentaires import)	50,40 €
• utilisation (levée de document)	0,13 % (MINI. 120,00 €)
• modification (hors montant et durée)	120,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,30 % L'AN (MINI. 120,00 €)
• frais de Swift de modification	24,20 €
• commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	132,00 €
• frais de paiement à la charge du bénéficiaire	34,00 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 46,20 € MAXI. 152,25 €)
Commission d'acceptation	40,20 €

Garantie bancaire émise

• commission d'engagement (sur le montant de l'opération)	1,90 % L'AN (MINI. 123,00 €)
• frais d'acte standard	75,00 €
• frais d'acte spécifique	147,00 €
• frais d'acte de transmission	23,10 €
• modification (hors montant et durée)	55,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,90 % L'AN (MINI. 123,00 €)
• mise en jeu	NOUS CONSULTER
• mainlevée de garantie	73,50 €

[1] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 24).

Frais de port [1]

Frais de port :	
• frais de courrier express international	SELON DOSSIER (MINI. 47,30 €)
• frais de courrier express France	SELON DOSSIER (MINI. 23,10 €)

Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Demande de copies	NOUS CONSULTER
Frais de recherches et d'investigations :	
• demande de sort sur transfert	11,25 €
• recherche de fonds	23,10 €
• réparation sur virement reçu	6,00 €
• renseignements commerciaux à l'international	NOUS CONSULTER
Cash Management International	NOUS CONSULTER
Ouverture de compte à l'étranger	180,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	25,00 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	18,50 €
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès Crédit Agricole Change en ligne	GRATUIT

Dates de valeur

Encaissements :	
• rapatriement	DATE INDIQUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
• remise de chèque	JR CAI [2] + 6 JO [3]
• remise d'effet	DATE INDIQUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
Décaissements :	
• transfert	JR CAI [2]
• chèque émis	JR CAI [2]
• effet domicilié	JR CAI [2]

[1] Ces frais s'ajoutent aux frais de CRÉDOC, de remises documentaires, de garanties bancaires et d'effets export.
[2] JR CAI = Jour de Réception au Centre Affaires Internationales à Angers
[3] JO = Jour Ouvré

Ingénierie sociale

Dispositifs collectifs ou individuels avec des solutions standardisées, modulaires de branches, packagées ou sur mesure

Épargne salariale

Intéressement	NOUS CONSULTER
Participation	NOUS CONSULTER
Versement volontaire + Abondement	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Entreprise (PEE)	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Inter-Entreprises (PEI)	NOUS CONSULTER

Épargne retraite

Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCOL)	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Retraite collectif Inter-Entreprises (PERCOL-I)	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PER O)	NOUS CONSULTER
Indemnités Fin de Carrière (IFC)	NOUS CONSULTER

Assurances de votre activité professionnelle et de vos biens

Multirisques Entreprise (MRE) [1] **:** • responsabilité civile professionnelle, d'exploitation… • assurance dommages (bâtiment, équipement, stock…) • perte d'exploitation	NOUS CONSULTER
Assurance construction [2] **:** • dommage Ouvrage (DO) • tous risques chantier (TRC) • responsabilité Civile Maître d'Ouvrage (RCMO)	NOUS CONSULTER
Assurance protection BTP [2] • décennale • responsabilité Civile des professionnels du bâtiment	NOUS CONSULTER
Responsabilité civile des mandataires sociaux [1] (RCMS)	NOUS CONSULTER
Cyber-protection [1]	NOUS CONSULTER
Assurance flotte de véhicule [1] (camions, VL, engins…)	NOUS CONSULTER
Assurance véhicules professionnels [1]	NOUS CONSULTER
Mission collaborateurs [1]	NOUS CONSULTER
Pack pro NEXECUR [3] (télésurveillance)	NOUS CONSULTER

Assurances de personnes

Protection du dirigeant : • assurance décès [4] • assurance homme clé [4] • santé individuelle [1] • indemnités journalières [4] • assurance des accidents de la vie professionnelle [1]	NOUS CONSULTER
Protection collective des salariés [4] • santé collective • prévoyance collective	NOUS CONSULTER

[1] Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442.524.390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

[2] Contrat assuré par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

[3] Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

[4] Les contrats d'assurance sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 16 Boulevard Vaugirard – 75015 PARIS. 334 028 123 RCS Paris.

Dates de valeur

Encaissements	
Versement d'espèces	JOA
Remise de chèque(s)	JT + 1JC
Remise carte bancaire	JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement, à l'escompte en compte et l'escompte en valeur	E [1]
Remise de LCR/BOR à l'escompte classique	JC [2]
Virement reçu	Date de réception des fonds
Remise d'avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E [3]
Décaissements	
Retrait d'espèces	J
Chèque émis	JT
Chèque de banque	J
LCR/BOR domicilié présenté à l'échéance	E [4]
LCR/BOR domicilié présenté au-delà de l'échéance de présentation	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Paiement d'un avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E [4]

E : Date d'Échéance
BOR : Billet à Ordre Relevé
DE : Date d'Exécution
RAR : Recommandé avec Accusé de Réception
J : Jour de retrait au guichet
JOA : Jour Ouvré de l'Agence
OC : Ouverture de Crédit
EDI : Échange de Données Informatisées
JO : Jour Ouvré
JC : Jour Calendaire
LCR : Lettre de Change Relevé
JT : Jour de Traitement

[1] Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.
[2] Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise, jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant. Un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance.
[3] Avec un minimum de 2 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.
[4] Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant.

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le service client. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire par courrier postal à l'adresse suivante : Crédit Agricole Atlantique Vendée, Service Qualité Relations Clients, Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, ou par mail : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

• Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15

• Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica – Service Clients 75724 Paris Cedex 15

• Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – service clients - 53 rue de la Boétie, 75008 Paris

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

- Si le litige porte sur un produit financier et que la réponse du service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org)

Notes

ATLANTIQUE
VENDÉE
ENTREPRISES

www.ca-atlantique-vendee.fr

Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Garde - route de Paris – 44949 Nantes Cedex 9. 440 242 469 RCS Nantes. N° TVA : FR 57 440 242 469. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 954. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, numéro CPI44012022 0000 00026 délivrée par la CCI de Nantes-Saint Nazaire, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue La Boétie 75008 PARIS. N° Identifiant Unique CITEO : FR234287_03EVGJ.
Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest 75436 PARIS.
Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.
Controlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

Communication - 01/2024 - Réf. 07716_2024
Ne pas jeter sur la voie publique.

LE TRI FACILE
BAC DE TRI